



Rentrée 2017 / 2018
AU
CENTRE EQUESTRE LA PALOMBE
84 Chemin des treilles
33910 SAINT DENIS DE PILE
www.centre-equestre-la-palombe.com
centre-equestre-la-palombe@orange.fr

TEL 06 22 82 38 04
OU 06 70 69 42 92

Bonjour à tous,

Les cours reprennent le **mercredi 6 septembre 2017**

Les inscriptions se feront comme suit :

Pour les cavaliers de l'année précédente vous avez priorité pour vous inscrire jusqu'au 10 AOUT avec le dossier complet.

Passé cette date, les inscriptions seront ouvertes à tous et auront lieu à partir du 10 août.

Pour réserver votre place, le dossier doit comporter les documents suivants :

- la fiche de membre mise à jour
- Le cheque de la licence 2018 (il sera encaissé fin décembre). Pour la compétition un certificat médicale avec une autorisation parentale.
- L'ensemble des dix cheques (marquez les mois aux dos des cheques) de septembre 2017 à juin 2018 avec le montant de la cotisation sur le premier ou deuxième cheque.
- 10% pour le deuxième membre d'une famille sur les cours et la cotisation.

Vous pouvez nous indiquer la date à laquelle vous souhaitez que vos chèques soient remis en banque. Sans indication de votre part, ils seront remis au début de chaque mois. **Certaines reprises peuvent être complètes il nous sera donc impossible d'accepter les dossiers incomplets.**

Attention : Compte tenue du nombre de cours non annulé l'année dernière nous serons beaucoup plus vigilant cet année; et tout cours non annulé la veille sera considéré comme dus (pour le jour même un certificat médical sera demandé). Les rattrapages sont effectués pendant d'autres reprises de même niveau.

Nous vous rappelons que :

- Nous acceptons maintenant les chèques vacances
- Tous les événements, photos, stages sont en ligne sur le site dans la vie du club

Pour plus d'information vous pouvez vous adressez à Christine ou à Nicolas ou par mail à centre-equestre-la-palombe@orange.fr.

Inscription 542.50€ + 95€ de licence et cotisation

Cheques pour le forfait annuel

MOIS	MERCREDI	TOTAL
Septembre	6+13+20+27	62 euros
Octobre	4+11+18+(25)	46.50 euros
Novembre	(1)+8+15+22+29	62 euros
Décembre	6+13+20+(27)	46.50 euros
Janvier	(3)+10+17+24	46.50 euros
Février	7+(14+21)+28	31 euros
Mars	7+14+21+28	62 euros
Avril	4+(11+18)+25	31 euros
Mai	2+9+16+23+30	77.50 euros
Juin	6+13+20+27+4/07	77.50 euros

MOIS	SAMEDI	TOTAL
Septembre	9+16+23+30	62 euros
Octobre	7+14+21+(28)	46.50 euros
Novembre	(4)+11+18+25	46.50 euros
Décembre	2+9+16+23+(30)	62 euros
Janvier	(6)+13+20+27	46.50 euros
Février	3+10+(17+24)	31 euros
Mars	3+10+17+24+31	77.50 euros
Avril	7+(14+21)+28	31 euros
Mai	5+12+19+26	62 euros
Juin	2+9+16+23+30	77.50euros
	<u>Pas de cours les jours en ITALIQUE</u>	Le tarif de la séance est de 15.50 euros

En cas d'absence et si vous avez prévenu vous pourrez rattraper les cours sur inscription dans une autre reprise.

Nous sommes à votre disposition pour toutes informations complémentaires, sinon vous pouvez nous adresser vos demandes par mail au centre-equestre-la-palombe@orange.fr ou vous renseignez sur le site <http://centre-equestre-la-palombe.com>

A bientôt,



CENTRE EQUESTRE LA PALOMBE

Les Milleraux – 84, Chemin des Treilles
SAINT DENIS DE PILE (33910)
Tél. : 06.22.82.38.04

FICHE DE MEMBRE

NOM : PRENOM :
N° DE LICENCE :
DATE DE NAISSANCE :
JOUR ET HORAIRE DU COURS SOUHAITE :
AGE : TAILLE :
PROFESSION :
ADRESSE :
.....
.....
TEL DOMICILE :
TEL PORTABLE :
TEL PROFESSIONNEL :
MAIL :

Pour les mineurs, le responsable légal à contacter en cas d'urgence

	PERE	MERE
Nom:
Prénom :
Adresse :

Profession :
Tel domicile :
Tel professionnel :
Tel portable :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et m'engage à le respecter. J'autorise le centre équestre à mettre des photos de mon enfant sur le site internet du club.

Fait St Denis de Pile

Signature :

Le :

REGLEMENT INTERIEUR

- Ce règlement s'applique à toute personne qui se trouve dans l'enceinte de l'établissement. Les responsables du centre équestre se réservent le droit d'admission.

Sécurité

- L'accès à la carrière et au manège n'est autorisé qu'aux enseignants, aux cavaliers en cours, ainsi qu'aux propriétaires de chevaux (selon les modalités définies avec les responsables).
- Le port de la bombe ou du casque est obligatoire. Il vous appartient de vous assurer que cette protection répond aux normes en vigueur (« EN 1384 » inscrit à l'intérieur du casque).
- Le port de bottes ou boots est obligatoire. Tennis et baskets sont interdits.
- Les chiens sont interdits dans l'enceinte de l'établissement.
- Aucun jeu de ballon, ni comportement risquant de faire peur aux équidés, n'est autorisé.
- Il est interdit de donner à manger aux équidés, ou de rentrer dans les boxes et paddocks sans l'autorisation d'un responsable.
- **Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux.**

Responsabilité

- La responsabilité du centre équestre, ou de ses responsables, ne pourra en aucun cas être mise en cause pour des dommages ou accidents survenus du fait du non respect du règlement intérieur.
- Le centre équestre n'est responsable des cavaliers que durant leurs prestations équestres (préparation de l'équidé, temps de la séance, soins après la séance, $\frac{1}{4}$ d'heure avant et $\frac{1}{4}$ d'heure après la séance).
- L'accès de l'établissement est interdit en dehors des horaires d'ouverture.
- Je reconnais être conscient des risques liés à la pratique de l'équitation.

Fonctionnement

- Seules les personnes à jour de leur cotisation et de leurs factures peuvent participer aux activités du club.
- Les activités doivent être réglées à l'inscription.
- Les cours non décommandés la veille sont dus.

Assurance

- Le centre équestre est assuré en responsabilité civile.

Tenue

- Le centre équestre se réserve le droit d'exclure toute personne qui aura un comportement agressif ou maltraitera les équidés.
- Toutes les personnes accédant à l'établissement sont tenues d'adopter une attitude courtoise vis-à-vis des autres.
- Les cavaliers doivent, pour monter à cheval, avoir une tenue vestimentaire correcte.